Monsieur Grevoul, Mme Chabot, Mesdames et Messieurs de l'Administration, Chers collègues



Pour sa première participation aux travaux de cette CCP, le SE-UNSA voudrait porter à votre connaissance, les résultats d'une récente enquête faite par notre syndicat dans l'Académie de Montpellier. Sur les centaines de professeurs non titulaires interrogés, 98% d'entre eux, ont indiqué avoir rencontré des difficultés financières lors de suppléances passées. Toujours selon, ce même sondage, 59% de ces difficultés pécuniaires étaient liés à un retard de paiement.

Parmi les chiffres nous ayant le plus défavorablement interpellés : 43 % des sondés ignoraient leur salaire fixe mensuel et 30 % leur échelon.

Ces résultats aux pourcentages élevés sont parfaitement explicites. Les enseignants non titulaires de l'Académie de Montpellier sont insuffisamment payés. Leurs difficultés financières sont aggravées par des problèmes structurels récurrents et par une carence en information de leur employeur.

Le SE-UNSA ne peut se satisfaire d'une situation aussi catastrophique, mais passer ce constat dramatique que faire ?

Notre syndicat entend bien que cette CCP joue son rôle et utilise toutes ses prérogatives pour faire évoluer la situation des contractuels. Si le changement d'échelon des MA, nous paraît tout à fait légitime, la question de la rémunération des professeurs non titulaires en CDI mais aussi en CDD doit être au centre des préoccupations de cette commission.

Au niveau national nous attendons avec impatience la refonte des catégories et la proposition d'une grille indiciaire nationale pour voir son application dans l'Académie.

À l'échelon local, nous nous félicitons de la volonté du rectorat de mettre les contrats en conformité avec les décrets de mars et novembre 2014. Nous serons tout de même vigilants au strict respect de la loi. Nous aurons d'ailleurs plusieurs questions à vous poser concernant ce sujet lors de cette séance.

Sur la question des salaires nous serons favorables à toutes les décisions qui permettent d'accroître le pouvoir d'achat des non titulaires. Les propositions faites par M. Grevoul en GT vont d'ailleurs dans le bon sens.

Le SE-UNSA se veut une force positive, porteuse de solutions. Nous entendons bien jouer notre rôle d'organisation syndicale la plus représentative chez les non titulaires pour être les moteurs des changements à venir.

Je vous remercie Mesdames et Messieurs pour votre attention.